



☰ 20 minutes Romandie

Reach: 694'181

Verbreitung: 137'190

AÄW: 10'900 CHF

Seite: 2

Datum: 05.09.2024

Autor: Christine Talos



Faciles d'accès pour les jeunes, ces e-cigarettes inquiètent les spécialistes des addictions. Marco Zangger

Le Jura, premier à interdire les puffs

DELÉMONT Le Parlement jurassien a accepté, hier, un texte visant à bannir totalement les vapoteuses jetables, dont la vente aux mineurs est déjà illégale.

C'est une première en Suisse: le Jura va bannir les cigarettes électroniques jetables ou à usage unique. Jusqu'ici, de nombreux cantons, comme Vaud en juillet dernier, se sont contentés d'en interdire la vente aux mineurs. Le Parlement jurassien a largement accepté, hier, de les bannir tout court, comme le demandait la motion d'un élu UDC.

Bientôt hors la loi en France et ailleurs

En Europe, la France a accepté en mars l'idée d'une interdiction des cigarettes électroniques jetables pour fin septembre. La Belgique va les bannir en 2025. L'Australie le fait déjà depuis le début de l'année. Le Royaume-Uni va lui enboîter le pas, comme l'Irlande et l'Allemagne. En Suisse, les puffs pourraient bientôt être interdites à l'échelle nationale. Le Conseil national a accepté, en juin dernier, une motion en ce sens de Christophe Clivaz (Verts/VS). Le Conseil des États doit encore se prononcer.

En matière de santé publique, les puffs sont une aberration, a relevé le motionnaire Didier Spiess: leur prix est dérisoire, les arômes fruités et sucrés sont attirants et la discrétion du dispositif les fait passer inaperçus auprès des parents. C'est un «piège sournois pour les enfants et les adolescents, estime-t-il. Nous avons l'obligation de réagir rapidement, car ce phénomène est une bombe à retardement pour la santé de nos concitoyens.» Et de rappeler que les puffs contiennent une batterie au lithium et énormément de plastique, autant de composants très polluants.

Le gouvernement a estimé que le texte rejoignait ses objectifs de santé publique. Il a

rappelé que la révision en cours de la loi sanitaire offre l'occasion de légiférer rapidement. Il a toutefois noté que cette interdiction n'empêcherait pas de consommer les puffs achetées ailleurs.

Présidente de l'Association suisse pour la prévention du tabagisme, la conseillère nationale Laurence Fehlmann Rielle (PS/GE) a salué cette décision, qu'elle juge «courageuse». Il s'agit d'un «bon signal», même si sa mise en œuvre risque d'être compliquée car il sera difficile de surveiller les achats hors Jura et sur internet.

CHRISTINE TALOS



Restrictions sur Vaud: les réactions

